

LÉGENDE DU ZONAGE

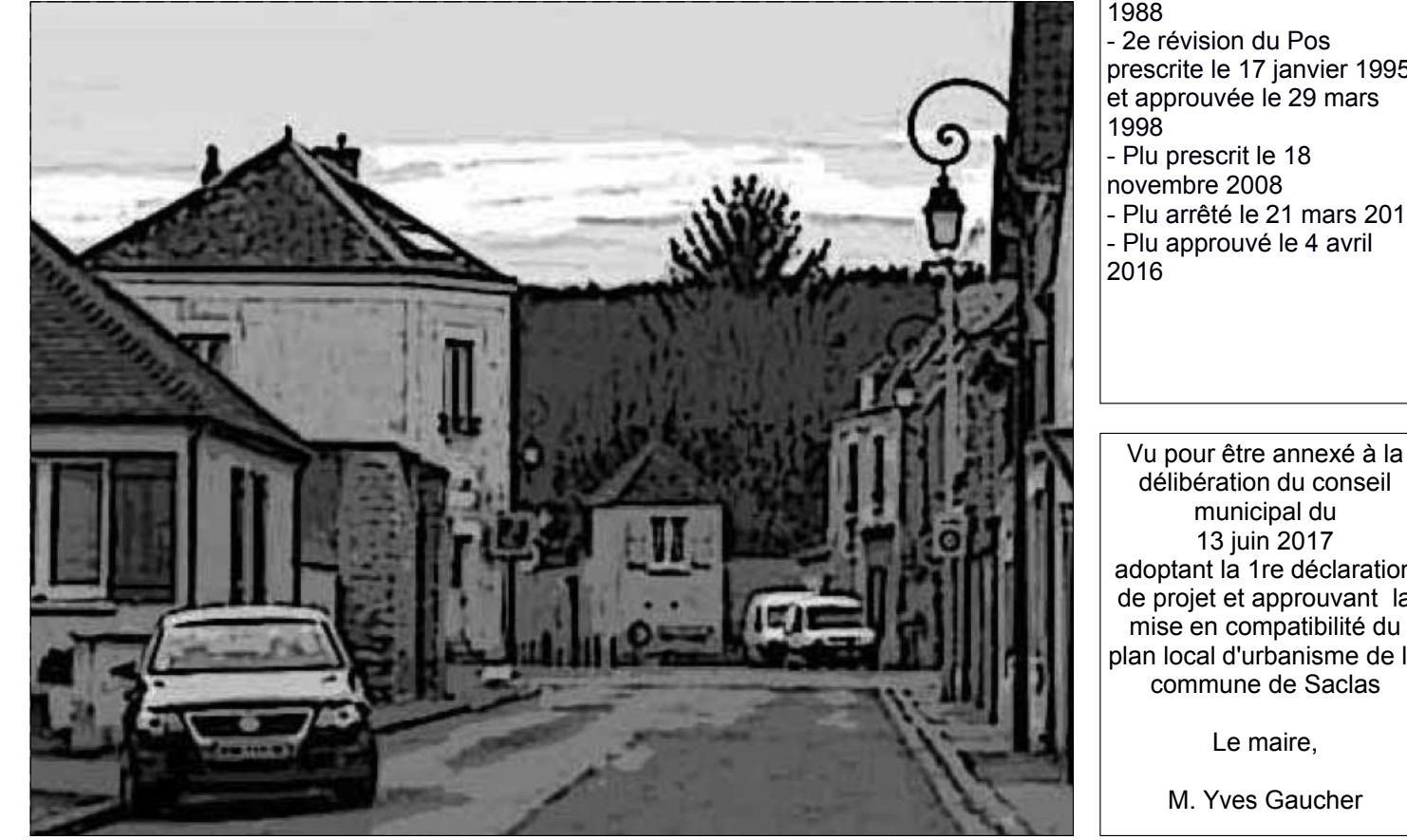
- Limite de zone
- Ua Zone urbaine de centre ancien
- Uaa Secteur urbain de centre historique
- Ub Zone urbaine d'extension relativement récente
- Ue Zone urbaine à dominante d'équipements collectifs
- Uh Zone urbaine correspondant aux écarts et hameaux
- A Zone d'activités agricoles
- N Zone de protection du paysage
- Ni Secteur naturel de loisirs
- Np Secteur naturel de protection maximale de l'environnement
- [Hatched] Espace boisé classé
- [Dotted] Emplacement réservé
- [Cross-hatched] Terrain cultivé à protéger
- [Stippled] Zones humides inventoriées (voir diagnostic écologique Synthèse environnement - Anser)
- [Green outline] Périmètre de protection de cressonnière
- [Blue outline] Périmètre de protection de source et puits artésien
- [Red outline] Bande de protection des lisières (50m) des massifs boisés de plus de 100 ha
- [Red outline] zone non adificandi - bande de 5 m en bord des rivières
- [Star] Éléments repérés au titre de l'article L.123-1-5, 7° :
 - [Star] Bât
 - [Star] Mur
- [Vertical lines] Droit de préemption urbain instauré par la délibération du conseil municipal du 4 avril 2016

Liste des emplacements réservés

n°	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1.	Liaison douce sur ancienne voie ferrée	11 020 m ²	Commune
2.	Mise en valeur des grottes	9 550 m ²	Commune
3.	Accès au parc de loisirs	520 m ²	Commune
4.	Elargissement de voie	80 m ²	Commune
5.	Mise en valeur du site archéologique	4 420 m ²	Commune
6.	Liaison douce sur ancienne voie ferrée	31 920 m ²	Commune
7.	Extension du cimetière	4 000 m ²	Commune
8.	Liaison douce sur ancienne voie ferrée	36 430 m ²	Commune
9.	Liaison douce sur ancienne voie ferrée	25 200 m ²	Commune
10.	Création de logements locaux sociaux	2 550 m ²	Commune

Département de l'Essonne, commune de **SACLAS**

1^{re} déclaration de projet et mise en compatibilité du plan local d'urbanisme



RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE plan de zonage du bourg et du hameau de Bierville

Date:	Phase:	Echelle:	Page n°
8 Juin 2017	Approbation	1 / 2 000	4.4

Mairie de Saclas, 19, rue de la Marie, 91600
 Tél. : 01 69 58 83 00 / courriel : mairie.saclas@wanadoo.fr
 agence Gilson & associés Sas, paysage et urbanisme
 2, rue des Côtes, 28000 Chartres

- Pos prescrit le 16 avril 1973 et approuvé le 4 février 1983
 - 1^{re} révision prescrite le 23 mars 1985 et approuvée le 11 mai 1987
 - 1^{re} modification approuvée le 4 novembre 1988
 - 2^e révision du Pos prescrite le 17 janvier 1995 et approuvée le 29 mars 1998
 - Pos prescrit le 18 novembre 2008
 - Pos arrêté le 21 mars 2013
 - Pos approuvé le 4 avril 2016

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 13 juin 2017 adoptant le 1^{er} document de projet et approuvant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Saclas
 Le maire,
 M. Yves Gaucher